

Paris, le 17 mai 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

La 4ème édition du « Prix de l’AFFO » est lancée !

Ce prix s’adresse aux étudiants des écoles et universités ayant développé un troisième cycle de type master, spécialisé en gestion de patrimoine. Il récompense un mémoire en rapport avec le métier de Family Office afin d’encourager les jeunes diplômés dans ce métier à l’avenir prometteur. L’association renforce ainsi son engagement dans la recherche et resserre ses liens avec les universités et les grandes écoles du territoire national.

Lancé en 2013 à l’initiative de la commission Education et Formation, le Prix de l’AFFO a pour vocation de faire connaître le métier de Family Office, de développer sa notoriété et de promouvoir son implication dans la performance économique des entreprises familiales.

Dans le cadre de ce concours, le jury du Prix de l’AFFO retiendra un lauréat parmi les étudiants sur des critères bien spécifiques : le mémoire devra impérativement prendre en compte son application à l’entreprise familiale et sa contribution au métier de Family Office, et concerner l’un des domaines de recherche suivant: sciences de gestion (finance, stratégie...), sciences économiques, droit (droit des affaires, droit des sociétés...), sciences politiques, sociologie ou psychologie.

La remise du Prix de l’AFFO 2016 aura lieu en décembre prochain, à l’occasion des Rencontres Annuelles de l’AFFO. Le lauréat y présentera succinctement son travail aux membres du jury, en présence de nombreuses personnalités du monde des affaires. **Il se verra attribuer une dotation de 2.000 €.** Véritable partenaire des lauréats, l’AFFO a également créé la Collection des « Prix de l’AFFO », les mémoires des lauréats feront l’objet d’une publication. Présenté à la presse durant le déjeuner annuel de l’AFFO, le mémoire devient un excellent outil de communication tant pour le jeune diplômé que pour l’établissement qui l’a accompagné.

A l’occasion de sa troisième édition en 2015, l’AFFO a ainsi eu le plaisir de récompenser Fatma Yahia, étudiante de l’IAE Bordeaux, pour son mémoire : « *faire de la stratégie en famille, cas Alta Caffè* ».

Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont disponibles sur le site : www.affo.fr
Les dossiers sont à déposer entre **le 1er juillet et le 30 septembre 2016.**

Créée en mai 2001, L’AFFO est une association à but non lucratif qui regroupe des mono-family offices, les multi-family offices, et les professionnels partenaires au service des entreprises familiales.

Présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont, l’Association a pour vocation de participer au développement et à la reconnaissance du métier de family office, métier de conseil et de prestations de services dédié à une ou plusieurs familles, dont l’objectif est de favoriser l’harmonie et l’intérêt économique de ces dernières, dans une vision transgénérationnelle. L’AFFO offre à ses membres des lieux d’échanges, d’expertises et de connaissances.

Ethique et déontologie sont au cœur des fondamentaux de l’AFFO. Ainsi, un groupe de travail a rédigé la charte de l’association, que les membres signent et s’engagent à respecter. Ce document complète l’étude AFFO-Deloitte consacrée à la définition des contours du métier de Family Office.

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32- patricia.ouaki@forcemedia.fr